



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 6 DECEMBRE 2021

n° 29-2021

Tarifs pour la fête du Saint-Eloi

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique de Saint-Lô (SMPH) s'est réuni lundi 6 décembre 2021 à 14 heures à SAINT-LO, au Pôle Hippique, salle chemin de la Madeleine, sur convocation du 26 novembre 2021.

La séance est présidée par M. Jean MORIN, Président du SMPH.

Secrétaire de séance : Mme Malika CHERRIERE.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

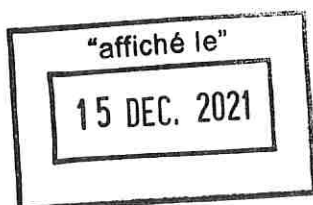
PARTICIPANTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

Mme Malika CHERRIERE	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Hervé AGNES	Conseiller départemental
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental
M. Jean MORIN	Conseiller départemental
Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale - Ville de SAINT-LO
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de la Ville de Saint-Lô
M. Mickael GRANDIN	Conseiller communautaire – SAINT-LO AGGLO
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – SAINT-LO AGGLO

EXCUSES :

M. Sylvain LETOUZE	Conseiller régional – Région Normandie
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale – Région Normandie



Tarifs pour la fête de la Saint-Eloi

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Comité du SMPH du 6 décembre 2021 ;

Après en avoir délibéré,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le tarif de 37,50 euros HT pour chaque espace d'exposition pour l'édition 2021 de la fête de la Saint-Eloi.

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte
du Pôle Hippique de Saint-Lô,**

Jean MORIN

